

L'Acre pour les auto-entrepreneurs consiste en l'application d'un taux spécifique minoré pour le calcul des cotisations et contributions sociales, jusqu'à la fin du 3^e trimestre civil suivant la date d'inscription. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise proposé par votre région (ancien dispositif Nacre).

La demande d'Acre doit être transmise dès la création d'activité.

Lorsque vous finalisez votre déclaration d'activité sur le Guichet unique, transmettez immédiatement la demande d'Acre à l'Urssaf sur autoentrepreneur.urssaf.fr.

En cas d'accord et de prise en compte de votre demande d'exonération Acre par l'Urssaf, une attestation sera disponible dans votre espace en ligne sur autoentrepreneur.urssaf.fr, rubrique « Mes attestations ».

1 - Déclaration relative au demandeur

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénoms : Nationalité :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance :

N° de Sécurité sociale du demandeur :

N° de téléphone : Adresse mail :

Adresse domicile :

Ville : Code postal :

Pays :

☐ Personne sans domicile stable (Ambulant) :

Si oui, commune de l'activité principale : Code postal :

☐ Mineur émancipé autorisé à être commerçant par décision judiciaire.

2 - Situation du demandeur

Situation du demandeur	Pièces justificatives à produire
☐ Demandeur d'emploi indemnisé.	→ Notification d'ouverture de droit ou dernier titre de paiement.
☐ Demandeur d'emploi non indemnisé inscrit à France Travail six mois au cours des dix-huit derniers mois.	→ Historique de l'inscription à France Travail.
☐ Bénéficiaire du Revenu de solidarité active (RSA), ou de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).	→ Attestation justifiant la qualité d'allocataire ou de bénéficiaire des aides mentionnées.
☐ Jeune de 18 à 25 ans révolus.	→ Pièce d'identité attestant de la date de naissance.
☐ Personne de moins de 30 ans non indemnisée (durée d'activité insuffisante pour l'ouverture de droits).	→ Pièce d'identité attestant de la date de naissance et attestation sur l'honneur de non indemnisation par le régime d'assurance chômage ou contrat de travail accompagné de toute pièce attestant de sa rupture.
☐ Personne de moins de 30 ans reconnue handicapée.	→ Pièce d'identité attestant de la date de naissance et justificatif de reconnaissance de personne handicapée délivrée par la commission départementale des droits et de l'autonomie.
☐ Salarié ou personne licenciée d'une entreprise en sauvegarde, redressement ou en liquidation judiciaire qui reprend l'activité de l'entreprise.	→ Copie du jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire ou à défaut une attestation du liquidateur, de l'administrateur judiciaire ou du juge commissaire.
☐ Personne ayant conclu un Cape (contrat d'appui au projet d'entreprise; mentionné à l'article L. 127-1 du code de commerce), sous réserve qu'elle remplisse l'une des six conditions prévues ci-dessus à la date de conclusion de ce contrat.	→ Copie du contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape).
☐ Personne créant une entreprise implantée au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).	→ Justification de l'adresse de l'établissement où s'exerce l'activité dans le QPV.
☐ Bénéficiaire de la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePare).	→ Notification d'ouverture du droit à la prestation ou titre du dernier paiement.

3 - Pour une société

Le demandeur :

Gérant associé unique d'EURL exerçant sur le régime auto-entrepreneur

Dénomination sociale le cas échéant :

4 - Niveau de formation initiale, motifs d'inscription à France Travail, qualification emploi

Niveau de formation initiale

Au moins Bac +3
Bac +2
Niveau Bac ou équivalent
CAP, BEP avec diplôme ou équivalent
Niveau CAP, BEP sans diplôme
Niveau inférieur au CAP, BEP
Études primaires

Motif d'inscription à France Travail

Licenciement économique
Rupture conventionnelle du contrat de travail
Autre licenciement
Suite à démission
Fin de CDD
Fin de mission d'intérim
Recherche d'un premier emploi
Fin de période d'inactivité
Fin de contrat aidé
Autre motif

Date d'inscription :

Qualification du dernier emploi occupé

Ouvrier
Employé, Technicien
Agent de maîtrise
Profession intermédiaire, cadre
Artisan, commerçant
Profession libérale
Agriculteur
Sans qualification

5 - Attestation sur l'honneur et signature

J'atteste sur l'honneur que l'Acre ne m'a pas été accordée au cours des 3 dernières années et que les renseignements ci-dessus sont exacts, sous peine des sanctions prévues par la loi.

Date :

Signature du demandeur :

